

DECOUVERTES  
SUR LES  
SECTES  
ET RELIGIONS

Trimestriel n° 91

1<sup>er</sup> octobre 2011

PAF du numéro : 2,50 €  
Abonnement papier : 10 €  
Abonnement Internet : 3 €.

Editeur : GEMPPPI  
BP 30095  
13192 Marseille Cedex 20.

Tel. 04 91 08 72 22.  
gemppi@wanadoo.fr  
www.gemppi.org

Impression : Cité des  
associations de Marseille.  
Commission paritaire : 73373

Directeur de publication :  
Didier Pachoud.

Reproduction interdite  
Les informations et articles de  
presse repris dans cette  
publication n'engagent que leurs  
auteurs.

**G.E.M.P.P.I.**

Groupe d'Etude des  
Mouvements de Pensée en  
vue de la Protection de  
l'Individu

**FÈCRIS**

## 1) Visite à un salon bio santé

Témoignage et réflexion de Corinne Evanesse...(p 2)

## 2) Revue de presse

.....(p 11)

Antoinisme, Biologie totale, Bugarach, formation professionnelle  
et sectes, hindouisme, islamisme, Miviludes, Moon, Opus Dei,  
Scientologie, Tabitha's Place, Témoins de Jéhovah

## 3) L'ADFI Nord- Pas de Calais – Picardie publie une BD sur les dérives sectaires.....(p 18)

## 4) Colloque national du GEMPPPI : Extrémismes religieux, dérives sectaires et thérapeutiques.....(p 19)

## 5) Lancement d'un DVD de 4 films « Des sectes qui n'en ont pas l'air »

- Alice's devil (Satanisme, sociétés initiatiques sectaires)
- Le fils de la forêt (Pseudo-écologistes sectaires)
- Médecine parallèle (Guérisseurs et thérapeutes sectaires)
- Les visiteurs (Religiosités sectaires) .....(p 19)

## Nouveaux sites internet du GEMPPPI:

www.gemppi.org  
<http://gemppi.monsite-orange.fr>  
<http://gemppi2.monsite-orange.fr>  
<http://gemppi3.monsite-orange.fr>



# Visite à un salon bio santé

Témoignage et réflexion de Corinne Evanesse. Le Vésinet, le 25 septembre 2010

## SOMMAIRE

- les produits bios.....
- les semences anciennes.....
- le lait de jument et le lait de vache.....
- les produits de beauté bios.....
- les huiles essentielles l'aromathérapie.....
- les naturopathes.....
- les régimes alimentaires des naturopathes.....
- le régime dissocié.....
- le régime des chasseurs cueilleurs !.....
- quelle est la clientèle des salons bios.....
- conclusion.....
- bibliographie.....

Voici quelques semaines, au cours d'un déplacement en province, j'ai eu l'occasion de me rendre à un salon bio-santé accompagnée d'une copine fervente écologiste et adepte des produits « bios ».

Ce type de salon qui n'avait qu'une audience confidentielle il y a encore quelques années, connaît de plus en plus de succès. Les français sont inquiets des conséquences de la pollution et des différents scandales touchant l'industrie agro-alimentaires. Pour se faire une idée de la multiplication de ces salons, on peut consulter, par exemple, le site <http://www.intelligenceverte.org/EventsFr.asp>

Après avoir acquitté la somme de 5 €, nous sommes entrées à l'intérieur du salon abrité dans le parc des expositions. Nous nous sommes retrouvées dans une immense salle où sont installés de multiples exposants.

Dès l'entrée je remarque l'étalage d'un maraicher que je ne m'attendais pas à trouver là

Entre autres produits, il vend des tomates « de variétés anciennes » à 8 € le kilo et des haricots verts à 7 € 50. Comme je suis effarée par ces prix et que je lui demande des explications, voici celle que je reçois : « ces haricots verts sont chers d'une part parce qu'ils sont bios, d'autre part, ils ont été cueillis à la main et non pas à l'aide d'une machine. Les haricots verts cueillis à la machine ne permettent pas une bonne conservation des vitamines ; celles ci coupent les haricots au niveau de la queue, or, c'est justement dans la queue des haricots que sont concentrées les dites vitamines. Les êtres humains, au contraire, savent couper les haricots correctement. »

**Je dois avouer au lecteur, qu'à ma grande honte, lorsque je prépare des haricots, avant de les faire cuire, je coupe toutes les queues...**

En ce qui concerne le **prix exorbitant** des tomates, le vendeur m'a fait remarquer qu'il s'agissait des tomates de variétés anciennes impossibles à trouver sur les marchés **puisqu'interdites à la vente.**

On commence à trouver sur les marchés des légumes ayant comme étiquette « issus de l'agriculture raisonnée » et aussi « variété de légume ancienne ». Il ne s'agit pas d'un label

reconnu, n'importe qui peut écrire cela et en profiter pour multiplier le prix de ses légumes par 3

**Le seul label officiel est AB**, lettres vertes sur fond blanc (AB signifiant bien sûr agriculture biologique)

L'allusion du maraicher aux légumes de variétés anciennes fait référence à un film sorti sur les écrans l'année dernière et qui a connu un grand succès auprès des écologistes de base « Solutions locales pour un désordre global » de Coline Serreau

<http://www.solutionslocales-lefilm.com/accueil>

Dans ce film, il est beaucoup question des semences anciennes, des semences hybrides, et de leur réglementation ; de la pollution des sols et des eaux par l'utilisation des engrais chimiques et pesticides ; de la supériorité de l'agriculture biologique pour préserver l'environnement et la santé ; de la nécessité de revenir à une agriculture vivrière de proximité plutôt que de subventionner une agriculture intensive destinée à l'exportation.

N'étant pas scientifique, je me garderai bien de porter un jugement définitif sur leurs thèses.

Toutefois, dans ce film, il est aussi question de **l'agriculture biodynamique de Rudolf Steiner\***, inventeur de **l'anthroposophie**. Je précise que ce type d'agriculture conseille de planter ses semences en suivant le mouvement des astres, autrement dit en **utilisant l'astrologie**. D'autre part, certaines de leurs pratiques en matière d'agriculture ressemblent beaucoup plus à de **l'alchimie du Moyen Age** qu'à des techniques agricoles.

Voir à ce sujet le bulletin n°45 du GEMPPI et cet article important sur l'agriculture biologique qui fait le point sur les théories de Rudolf Steiner en la matière :

<http://www.sceptiques.qc.ca/dictionnaire/organic.html>

Personnellement, je trouve qu'un film traitant de problèmes aussi sérieux que l'environnement perd en crédibilité lorsque sa réalisatrice choisit d'y ajouter un reportage sur l'anthroposophie.

Il est bien difficile d'emblée de savoir si l'alimentation biologique est meilleure pour la santé que l'agriculture conventionnelle. Certaines personnes font remarquer que l'augmentation du nombre de cancers serait due à l'utilisation de produits chimiques en agriculture.

D'un autre côté, les dernières statistiques de l'INSEE annoncent que notre espérance de vie a encore augmentée ; non seulement nous vivons beaucoup plus vieux qu'autrefois, **(j'entends par « autrefois » l'époque de la société pré industrielle où nous mangions tous bio et mourions à 40 ans)** mais nous vivons plus âgés et en meilleures conditions.

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=T10F035](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=T10F035)

Désirant en savoir plus sur **l'agriculture biologique**, ses principes et ses bienfaits, j'ai fait des recherches sur internet. Dans un domaine comme celui là, purement scientifique, je privilégie les sites conçus par des scientifiques. J'ai donc trouvé de nombreux articles qui font le point sur la question ; il s'agit d'articles de vulgarisation scientifique destinés au public et pas pour spécialistes avec le jargon correspondant.

Voici, par exemple, un article très complet sur l'agriculture biologique par Léon Guéguen, directeur de recherche honoraire à l'INRA, membre de l'académie d'agriculture de France entre autres, intitulé : « **Que penser de l'agriculture biologique et des aliments bios ?** »

<http://www.pseudo-sciences.org/spip.php?article692>

Il s'agit d'un article long mais qui mérite largement la peine d'être lu car on y trouve des informations importantes.

Voici toutefois la conclusion de cet article pour les lecteurs pressés :

« L'objectif de cette mise au point, qui n'a pas la prétention d'être exhaustive, n'est pas de dissuader le consommateur d'acheter des aliments Bio, ses choix étant défendables dans un souci de protection des ressources naturelles (sol, eau) et de satisfaction personnelle reposant sur des croyances et des critères irrationnels mais respectables, mais de contribuer à son information objective pour qu'il fasse ces choix en bonne connaissance de cause. Qu'il sache notamment que les aliments qu'il achète ainsi plus cher ne sont pas meilleurs pour sa santé et que, quoi que d'aucuns puissent en penser, l'agriculture biologique restera limitée à **une production de « niche » et à une consommation de « classe », car elle ne pourrait certainement pas permettre aujourd'hui, et encore moins demain, de nourrir l'humanité.** »

Un certain nombre d'écologistes prétendent pourtant qu'il est tout à fait possible et même souhaitable de généraliser ce type d'agriculture malgré son faible rendement. Il suffirait qu'une majorité de la population accepte de retourner à la terre et le problème du rendement se réglerait de lui-même, surtout si nous acceptions de devenir végétariens ; en effet, une bonne partie des terres agricoles est utilisée pour nourrir le bétail.

C'est oublier un peu vite que nous allons bientôt être 9 milliards et que les surfaces destinées à l'agriculture ne sont pas extensibles à l'infini...

D'ailleurs quel citoyen a envie de revenir à l'agriculture, métier ingrat, harassant et mal payé ?

Certains écologistes, je pense en particulier à ce courant de pensée qu'on appelle « l'écologie profonde » ont bien compris cette difficulté liée à l'augmentation de la population mondiale. Ils sont aussi conscients que les occidentaux sont maintenant habitués à un certain niveau de vie, un certain confort et qu'ils ne sont pas prêts à y renoncer ou à le limiter pour préserver l'environnement.

Le lecteur désirant s'informer sur cette question lira avec profit l'article ci-dessous du docteur Jean Marrat : <http://www.pseudo-sciences.org/spip.php?article134>

Voici un extrait de cet article pour les lecteurs pressés ou ne disposant pas d'internet :

« La surpopulation en est un : nos doctrinaires veulent ramener la population mondiale qui est d'environ 5 milliards d'individus à 500 millions (James Lavalak).

Comment ?

C'est une question à laquelle certains extrémistes du mouvement (mais qui ne sont pas des marginaux) osent répondre. William Aiken écrit : « Une mortalité humaine massive serait une bonne chose, il est de notre devoir de la provoquer, c'est le devoir de notre espèce vis à vis de notre milieu d'**éliminer 90 % de nos effectifs** ».

Dans la même veine Jean Brière, ami de Waechter, **suggère de tarir à la source la surproduction d'enfants dans le tiers monde** tandis que Jean Frehaut rêve d'un gouvernement mondial qui puisse opprimer les populations afin de réduire toutes les pollutions et changer les désirs comme les comportements par des manipulations psychologiques.

Sans pour autant faire d'amalgame, ces doctrines ne vous n'évoquent-elles pas d'autres

doctrines qui toutes avaient ou ont pour but de supprimer une partie de l'humanité, naturellement celle qui ne pense pas comme vous ou n'appartient pas à la même race ou à la même religion que vous. Tels furent, tels sont, les inquisiteurs, Hitler, les intégristes religieux, les partisans de la purification des races, les intégristes d'extrême gauche comme Pol Pot ou le sentier lumineux. Pour les uns comme pour les autres un même but : détruire un monde pervers et sur un terrain vierge construire le monde de leurs rêves. »

Continuons notre petit périple dans ce salon.

Après le stand consacré aux **légumes anciens**, je tombe sur un autre où on vend du **lait de jument** ainsi que des produits dérivés fort onéreux par exemple des savonnettes à 23 € les 3

Le lait de jument a le vent en poupe depuis quelques années en raison du nombre de personnes allergiques au lait, sa composition serait très proche du lait maternel. Ceci dit, il existe peut-être des solutions moins onéreuses pour remplacer ce produit ? Des laits maternisés et pour les allergiques au lactose, on peut trouver en grande surface du lait sans lactose.

### **Je suis préoccupée par le discours de certains naturopathes sur les produits laitiers**

D'après eux, ils seraient à l'origine de nombreux problèmes de santé : allergies bien sûr, mais aussi arthrose, problèmes de peau, bronchites chroniques et j'en passe...

Voir à ce sujet :

[http://www.medecines-douces.com/impatient/296jan03/pas\\_blanc.htm](http://www.medecines-douces.com/impatient/296jan03/pas_blanc.htm)

Or, il se trouve que les professionnels, que j'ai plutôt envie d'écouter disent exactement le contraire. Les médecins ne cessent d'insister sur l'importance des produits laitiers à tous les âges de la vie. Lire, à ce sujet : <http://www.pseudo-sciences.org/spip.php?article1018>

J'ai connu plusieurs personnes refusant obstinément de manger des produits laitiers prétendant que ceux-ci leur avaient donné de nombreux problèmes de santé. Peut-être avaient ils développé des allergies, mais j'ai aussi observé qu'ils étaient tous sous l'influence d'un naturopathe ou d'un autre thérapeute. **Y aurait-il derrière cette mode un courant de doctrine hindouiste végétalienne, que se sont accaparés d'ailleurs certains groupes sectaires new age ?**

### **LES PRODUITS DE BEAUTE BIOS**

Vous trouverez toujours dans ces salons plusieurs stands de produits de beauté, tous estampillés « bios ». Ces crèmes, masques, lotions, bains moussants, produits de maquillage ne sont pas tous à un prix astronomique surtout si on les compare à des produits de grande marque, comme Chanel par exemple

Sont-ils plus efficaces ou meilleurs pour la santé et la peau que les autres ; absolument rien ne le prouve. Il ne faut pas oublier que les marchands de produits de beauté vendent surtout du rêve ; leurs produits font du bien au moral, pas forcément à la peau et encore moins au porte-monnaie...

Certains d'entre eux représentent de véritables escroqueries ; je pense par exemple à toutes ces crèmes censées être composées de plantes miracles, aux noms exotiques, venues le plus souvent de lointains pays (Afrique Amérique du sud...) Lorsque vous lisez les étiquettes (oui, oui, celles qui sont imprimées en lettres minuscules...), vous vous apercevez que le **produit ne contient que 0,5% de la plante en question**

**Comme je ne voudrais pas que cet article ressemble à un catalogue de la Redoute du « bio », je vais me contenter de dire quelques mots des tisanes et autres gélules.**

Il s'agit là d'un exemple parmi d'autres d'un business où les commerçants profitent de ce que le « bio » est à la mode.

Vous trouverez donc dans ces salons de multiples plantes, sous diverses formes : tisanes, gélules, comprimés, huiles essentielles, sans parler des compléments alimentaires divers dont l'efficacité n'est absolument pas prouvée. De toutes façons, une alimentation variée et équilibrée suffit largement à assurer les besoins de l'organisme en vitamines diverses....

Pour ne pas alourdir cet article qui commence à devenir fort long, je me contenterai de traiter des **HUILES ESSENTIELLES** car elles peuvent représenter un danger réel pour la santé des consommateurs.

Pendant des années, de 15 à 30 ans environ, j'ai souffert de poussées d'acné handicapantes et qui me donnaient des complexes. Les traitements habituels prescrits par un dermatologue n'étaient pas très efficaces. Certes, après avoir fait pelé ma peau, ces gels décapants finissaient par sécher mais quelques mois plus tard, les boutons revenaient de plus belle et tout ça pendant des années.

J'ai fini par me lasser de ce traitement et je suis allée voir un naturopathe. Il m'a prescrit, en plus d'une séance fort désagréable d'hydrothérapie du colon (sorte de gigantesque lavement rectal), censée rendre plus efficace l'effet des médicaments, diverses plantes devant m'aider à purger mon foie et éliminer les « toxines » dont mon corps était infecté, d'après lui, d'où ces poussées d'acné et des masques à l'argile pour le visage mélangées avec plusieurs gouttes d'huiles essentielles diverses.

Je devais me **faire un masque tous les jours** et le garder jusqu'à séchage complet, autrement dit **près d'une heure**.

Au bout de 2 jours, je constatai que mes joues me piquaient alors que je portais le masque. Après m'en être débarrassé je constatai que mes joues étaient rouges et me brulaient. Je téléphonai au naturopathe qui me dit que tout cela était normal et que le produit agissait.

Constatant que ça empirait, je pris rendez-vous chez **mon généraliste** qui **m'apprit qu'il s'agissait d'une brûlure due aux huiles essentielles** et que je devais cesser immédiatement ce traitement stupide. Il me dit aussi que **l'acné n'avait rien à voir avec des problèmes de foie, ni avec de quelconques toxines, mais qu'il s'agissait d'un problème hormonal**.

Autant dire que ma confiance dans la naturopathie en prit un coup.

Souhaitant ne pas écrire de bêtises, j'ai choisi de poser quelques **questions à un pharmacien** à l'occasion de l'écriture de cet article. Voici un résumé de ce qu'il m'a appris

### **Huiles essentielles et aromathérapie (HE).**

Les HE sont des produits extraits des plantes par divers procédés plus ou moins agressifs. Il s'agit de composés peu solubles dans l'eau qui n'ont rien à voir avec les huiles proprement dites mais qui ont en général une affinité importante pour les huiles et les graisses. Le terme original est « essence », qui avait l'avantage de connoter un produit bien moins doux que l'huile. On les utilise depuis des lustres en thérapeutique et en parfumerie surtout. Elles furent une étape dans la recherche pour ne prendre que la partie efficace des plantes, comme les tisanes et les extraits divers et variés. **Leur usage s'est un peu perdu en médecine « classique », puisqu'on a des moyens plus fins maintenant de séparer les composants, ou de les synthétiser.** On les utilise encore souvent sous forme de suppositoires ou d'inhalation, surtout pour des affections respiratoires bénignes.

Actuellement une mode remet au goût du jour l'usage de ces produits, et on parle d'**aromathérapie**. Ce terme vient sans doute du caractère prononcé de l'odeur des huiles essentielles. On laisse à penser qu'un effet synergique très particulier serait à l'origine de propriétés thérapeutiques importantes. Aucune étude sérieuse ne vient en fait corroborer les dires des tenants de cette théorie. Les HE contiennent des composants qui ont des propriétés potentiellement puissantes, mais leur concentration est souvent trop faible pour un effet notable et le concept de potentialisation synergique reste bien flou. **Par contre les effets indésirables peuvent être importants.** L'aromathérapie est donc une manière de faire de la phytothérapie, de la pharmacie très traditionnelle. Actuellement les fabricants d'huiles essentielles ont les moyens d'analyser les composants de façon extrême, ceci leur permet de justifier leurs allégations, mais ce n'est pas parce qu'on donne une explication à un phénomène potentiel que celui-ci existe. Le caractère naturel, l'apparente douceur des HE plaide pour leur utilisation en tant que médecine dite douce. **En fait les HE sont des produits qui peuvent être extrêmement agressifs, et sont soumis à des restrictions d'utilisation.** Ceci fait que l'usage des HE doit être très prudent, surtout chez les enfants. Ces produits ne doivent donc pas être utilisés à la légère. Si on se contente de placer quelques gouttes d'HE dans un diffuseur de parfum pour chasser les odeurs de poissons, on ne risque rien. Toutefois, si vous rencontrez un naturopathe qui vous raconte que ces produits, grâce à leurs arômes vont rééquilibrer vos chakras, harmoniser vos corps subtils, méfiez-vous, vous entrez en religion ou en croyance. Si on vous dit que quelques gouttes d'HE de lavande placées sur votre oreiller vont améliorer votre sommeil, c'est possible mais on peut supposer un effet placebo plus qu'autre chose. Le problème vient du fait que l'aromathérapie en temps que spécialité médicale n'existe pas ; les médecins ne sont pas formés pour soigner à l'aide des HE. Ce sont les naturopathes et les guérisseurs divers, donc des gens sans aucune formation sérieuse qui les utilisent, ce qui représente un certain danger pour votre santé.

**Pourquoi les gens consultant les naturopathes sont-ils si nombreux ?** J'y ai réfléchi et je vous livre ces quelques pistes de réflexion.

Je me suis posée la question suivante : pourquoi ai-je moi-même consulté ce type de personne comme je vous l'ai raconté plus haut ? **Parce que j'ai été déçue par la médecine conventionnelle.** Je pense que la clé du problème, ou au moins une des clés se situe ici : les failles et les insuffisances de la médecine conventionnelle permettent à des charlatans ou des bricoleurs de s'y engouffrer et de récupérer une partie de ce marché juteux, celui de la santé.

Car il est certain que notre médecine n'est pas parfaite, elle n'est surtout pas infaillible. Elle ne guérit pas toutes les maladies, et les médicaments allopathiques présentent souvent des effets secondaires, tout simplement parce que ce sont des produits actifs.

Observons mon comportement, Lorsque je me suis aperçue que le traitement que m'avait donné mon dermatologue n'était pas assez efficace, j'ai choisi de changer de type de médecine ; c'était une décision radicale ; j'aurais dû, comme on le dit souvent « ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain » et me contenter de poser des questions à ce dermatologue sur l'inefficacité de son traitement et le cas échéant aller en consulter un autre.

Cela n'aurait peut-être pas résolu mes problèmes d'acné, mais m'aurait évité d'aller consulter un charlatan.

Le comportement que j'ai adopté là est typique et j'ai pu l'observer chez d'autres partisans des médecines douces ; ils y viennent souvent par déception vis à vis de la médecine conventionnelle. Les malades devraient pouvoir poser toutes les questions qu'ils souhaitent à leur médecin et ne pas hésiter à en changer au besoin, adopter une attitude active vis à vis de leur maladie et développer leur sens critique.

Malheureusement, il faut bien reconnaître que par le passé, et encore parfois de nos jours, la médecine conventionnelle a encouragé les malades à adopter un comportement passif et soumis vis à vis de l'autorité des médecins, le mot « patient » pour nommer un malade est particulièrement significatif. **Trop souvent, j'ai pu observer de la part de certains médecins, une attitude hautaine et désagréable et un refus de répondre à des questions légitimes.** C'est en particulier le cas dans la médecine hospitalière où certains chefs de service peuvent être passablement odieux. ; tant vis à vis de leurs « patients » que vis à vis de leurs collaborateurs.

**Les naturopathes et autres thérapeutes holistiques eux, se montrent toujours particulièrement aimables, font preuve d'empathie et de compassion, ils savent fort bien caresser leurs malades dans le sens du poil.** Mais, du fait qu'ils n'ont aucune formation sérieuse (comparez à ce sujet la formation d'un naturopathe avec celle d'un infirmier par ex), ils mettent parfois en danger la vie de leurs patients comme nous allons le voir dans l'exemple suivant :

Appelons le Marc ; il a 33 ans et souffre du dos. Un de ses amis en qui il a toute confiance est naturopathe Il va donc le consulter et celui-ci lui prescrit un massage avec des huiles essentielles ; il lui conseille d'aller voir un ostéopathe. Les douleurs de Marc ne passent pas. Il retourne voir son naturopathe qui lui dit que le stress en est la cause et lui propose de consulter un sophrologue afin d'apprendre à se relaxer et à détendre les muscles de son dos.

Le temps passe, malgré plusieurs visites chez des rebouteux divers (chiropracteurs, kinésithérapeutes...), les douleurs empirent. Finalement, il se retrouve aux urgences où des examens cliniques permettent de détecter l'origine de ces douleurs : les métastases d'un cancer du poumon et il est trop tard pour intervenir.

Cet homme meurt quelques mois plus tard ; jamais son « ami » naturopathe n'est allé le voir à l'hôpital. Une copine de cette époque, qui consultait ce naturopathe m'avait alors dit que Marc était en partie responsable de son malheur et qu'il aurait dû aller consulter un médecin plus tôt, ce qui m'avait mise fort en colère.

Les naturopathes ne possèdent pas les compétences nécessaires pour poser un diagnostic, faire la différence entre un trouble bénin et une maladie grave ; de ce fait, vous mettez votre vie en danger chaque fois que vous les consultez au lieu d'aller voir votre généraliste.

**Notons que nombre de naturopathes et de thérapeutes se positionnent avec justesse en complément de la médecine classique en non en substitution, ce qui leur enlève ce potentiel de nuisance.** (Il en est un qui est signataire de la charte du GEMPPPI)

2<sup>ème</sup> exemple. Appelons la Adriana ; elle a une cinquantaine d'années et a pris du poids suite à sa ménopause. Elle choisit d'aller consulter un naturopathe En plus d'un traitement à base de plantes fort coûteux et non remboursé, celui ci lui prescrit un **régime alimentaire.** Les naturopathes ont toutes sortes de théories sur l'alimentation, ses bienfaits et ses dangers. Ils ne sont d'ailleurs pas d'accord entre eux car les écoles divergent fortement.

Leur seul point commun : ces théories sont toutes plus fantaisistes les unes que les autres, non validées par la médecine et prônent des régimes alimentaires déséquilibrés et menant à des carences.

Le régime proposé à Adriana est basé sur la théorie des combinaisons alimentaires, appelé aussi « régime dissocié .» Les protéines se combinent avec les légumes, et jamais avec les féculents qui eux mêmes se combinent avec les légumes, et jamais avec les protéines. Les matières grasses font retarder la digestion. Les fruits ne se combinent qu'avec d'autres fruits. Après un repas de protéines, patienter 4 heures avant de consommer féculents ou



fruits. Après un repas de féculents, patienter 4 heures avant de consommer protéines ou fruits. Après un repas de fruits, patienter 2 heures avant de consommer protéines, féculents ou légumes etc. Les produits laitiers sont à éviter si possible.

Est-il possible de tenir longtemps un régime aussi contraignant et restrictif ?

Parmi ses dangers, on peut citer le risque de se couper de toute vie sociale ou au moins de s'éloigner de sa famille ou son entourage habituel. Dans en pays comme la France où les repas en commun (communion) représentent un rite essentiel, ne pas manger la même chose que les autres vous en sépare.

Parmi ses autres théories, le naturopathe préconisa des jeûnes prolongés non seulement pour maigrir mais pour débarrasser l'organisme de ces fameuses « toxines », théorie très prisée par les naturopathes.

L'inventeur de ces théories alimentaires serait un certain **docteur Shelton** dont les livres sont toujours publiés sous les titres suivants : « le jeûne » et « les combinaisons alimentaires ». De nombreux articles sur ce médecin et ses conceptions en matière d'alimentation se trouvent sur internet.

La copine ayant suivi ce régime alimentaire et ces périodes de jeûne a-t-elle réussi à perdre du poids durablement ?

**Et bien, en 10 ans, elle est passée de la taille 42 à la taille 50.**

Il s'agit là d'un des nombreux régimes farfelus que conseillent de nombreux naturopathes. On pourrait en citer aussi, outre le végétarisme, le végétalisme (qui exclut les produits laitiers et les œufs) l'alimentation crue (sous prétexte que nos lointains ancêtres chasseurs cueilleurs mangeaient cru et que par conséquent le corps humain ne sait pas digérer les aliments cuits) ; il y a aussi les adeptes des céréales anciennes qui brocardent le blé. Il s'agit pour eux d'une céréale dégénérée ayant souffert de multiples mutations du fait de l'influence humaine. Seule serait légitime l'ancêtre du blé le petit épeautre.

**Voici un exemple de ce qu'on peut trouver sur le net sur les dangers des céréales cultivées :** <http://daudon.free.fr/page123.html>

Le titre de l'article s'intitule : « les dérives alimentaires modernes » ; il s'agit d'une critique élogieuse d'un livre du **docteur Seignalet** : « l'alimentation ou la 3<sup>ème</sup> médecine ».

Ce titre ne manque vraiment pas de sel ; car il s'agit bien de dérives alimentaires ! Que penser de gens qui souhaitent nous faire revenir à l'alimentation des hommes des cavernes, l'époque bénie où nos ancêtres étaient chasseurs cueilleurs...

Si vous reprenez les diverses informations que j'ai données dans cet article (les légumes de variété ancienne, les régimes alimentaires, mais aussi le pain d'Alep (ancêtre du savon de Marseille...) vous remarquerez qu'elles sont toutes marquées par la même idéologie , il s'agit du **mythe du « bon sauvage » cher à Jean Jacques Rousseau selon lequel il serait nécessaire de revenir à un état de « nature », une époque ancestrale bénie par les Dieux** où l'être humain vivait en paix et se contentait de satisfaire ses besoins vitaux par ce que lui apporte la nature.

Depuis l'époque de Rousseau, il a pourtant été prouvé que le propre de l'être humain est justement de sortir de **l'état de nature qui est par contre le propre du chimpanzé...**

La croyance en un âge d'or, sorte de paradis terrestre se trouvant dans un passé lointain n'est pas propre à Rousseau ; on trouve déjà ce mythe chez Platon ; les civilisations antérieures à l'ère industrielle ne croyaient pas au progrès mais bien au contraire à la

nécessité d'un retour aux valeurs anciennes, à **un mode de vie censé être plus proche du paradis perdu...Cher à tous les sous produits de la théosophie de Blavatsky**

Il s'agit là au sens propre d'un **courant de pensée que l'on peut qualifier de réactionnaire.**

Il est aussi possible d'analyser les documents que j'ai donné à partir du vocabulaire employé. Derrière des pratiques à vocation thérapeutique où hygiénistes, on trouve toujours une influence religieuse. De multiples exemples peuvent être trouvés :

- 1) le végétarisme est un régime alimentaire pratiqué dans les monastères, en période de carême et dans les religions orientales, idem pour le jeûne. Les interdits alimentaires dont regorgent ces régimes font partie des piliers de nombreuses religions. Quelle est leur raison d'être ? Elle est avant tout sociologique, il s'agit d'une façon de souder un groupe donné, groupe qui partage les mêmes croyances ; il s'agit surtout d'empêcher l'adepte d'aller manger avec des étrangers, donc des personnes ne partageant pas les croyances du groupe. Partager un repas avec l'étranger, c'est voir comment il vit, pouvoir faire des comparaisons et commencer à se poser des questions sur ses propres croyances et ses pratiques L'autorité des chefs religieux ou non peut alors être remise en cause.
- 2) la recherche de la pureté le refus de souiller son corps en avalant une nourriture polluée, donc impure rappelle l'idée de péché.
- 3) L'idée selon laquelle l'être humain serait responsable de ses maladies, punition d'une sorte de péché (refus de la restriction alimentaire, gourmandise, intempérance) d'où sa conséquence logique : la santé est un bien qui se mérite, résultat d'un effort, d'une ascèse, d'un sacrifice, voire d'un travail sur soi
- 4) L'idée de décroissance, chère à certains courants écologistes est proche des mouvements de simplicité volontaires que l'on retrouve chez Gandhi et Lanza Del Vasto.

Notons également la collusion constante entre les prétendues « médecines douces » (qui rejettent le plus souvent la médecine moderne) certains courants écologistes extrémistes (qui rejettent la société moderne), certaines croyances orientalistes très à la mode dans les milieux New Age.

Il convient d'être vigilant et de surveiller de près ce qui se passe dans ces milieux ; leurs valeurs, leur projet de société, sont peu compatibles avec la laïcité et le progrès social pour tous y compris pour les habitants des pays du tiers monde qui ont bien le droit eux aussi de bénéficier d'un logement chauffé l'hiver et de l'électricité...

Les quelques informations que j'ai données dans cet article ne représentent qu'un échantillon de toutes les blagues qu'on essaie de nous faire avaler, voire escroqueries parfois, que l'on peut trouver dans ces salons bios. Malheureusement, je n'y ai pas trouvé grand chose de sérieux, de fiable et de valable. De plus, **tous ces produits sont extrêmement chers ; à qui sont-ils donc destinés ?** Pas aux classes populaires qui ont du mal à joindre les deux bouts, ni même aux classes moyennes mais à un nouveau groupe apparu au cours des années 70-80 et qu'on appelle les « bobos », autrement dit les « Bourgeois Bohèmes ».

Il s'agit de bourgeois, donc de personnes ayant un revenu plus que confortable, mais qui ne s'acceptent pas en temps que tel, qui refusent les valeurs associées à la bourgeoisie (donc aux valeurs de leurs parents avec lesquelles ils sont souvent en conflit ou en désaccord): conservatisme, attachement aux valeurs traditionnelles, au Christianisme, à l'économie de marché qui a permis leur fortune, etc.

Ils s'identifient souvent aux valeurs d'une certaine gauche, surnommée gauche caviar par ses détracteurs. Officiellement, ils adorent les pauvres ; ils cherchent à s'en rapprocher géographiquement, investissent en masse les anciens quartiers populaires de Paris, ce qui fait exploser les prix de l'immobilier dans ces quartiers et en chassent les pauvres ; ils achètent des produits bios, s'habillent de coton bio mais n'en veulent nullement aux pauvres qui s'habillent de vêtements synthétiques fabriqués en Chine en disant d'un air navré : « ce n'est pas de leur faute n'est-ce pas ? », sous entendant que leur éducation laisse à désirer.

Rejetant le Christianisme (pas assez dans le coup) ils adoptent différentes religions orientales, ce qui les conduit à se faire escroquer par des mouvements sectaires d'obédiences diverses ou par des vendeurs de poudre de perlimpinpin (ce sont parfois les mêmes...)

#### **BIBLIOGRAPHIE** (pour aller plus loin)

- Gérald Bronner : comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques
- Michel de Pracontal : l'imposture scientifique en 10 leçons
- Patrick Lemoine : le mystère du placebo
- R Marhic et E Besnier : le New Age son histoire, ses pratiques, ses arnaques
- Pierre Feillet : peut-on encore manger sans peur ?
- Gérard Kafadarof : agriculture durable et nouvelle révolution verte
- Cyrill Di Meo : la face cachée de la décroissance
- Gérald Bronnet : vie et mort des croyances collectives
- Jean Brissonnet : les pseudos médecines
- Luc Ferry : le nouvel ordre écologique

## **2) Revue de presse**

### **ANTOINISME**

**Les parents ont enlevé leur fille pour la sortir d'une secte.** Nice-Matin 24.09.2011. À la fin du mois d'août, Jacques, Danièle et leur fils Joseph Truong, résidant à Salon-de-Provence, emmenaient de force leur fille Marie, âgée de 24 ans avec eux en Corse. Pour s'assurer qu'elle soit bien du voyage, elle sera un temps menottée. Un calmant lui sera même administré pendant la traversée Nice-Bastia. Et un fauteuil roulant sera utilisé pour la transporter... Le compagnon signalera la disparition dans les Bouches-du-Rhône. « *Alors que nous étions en vacances en Corse, nous avons été appelés par un enquêteur d'Aubagne qui nous a demandé de nous présenter à la gendarmerie d'Ajaccio ; nous avons fini au commissariat* », détaillaient hier les époux Truong. Mais devant les policiers, la fille porte plainte contre ses parents. Et tout bascule. « *Elle a été le plus souvent libre, elle était heureuse avec nous et nous lui avons juste coupé le portable* », poursuivent-ils, non sans faire part de leur inquiétude. Les raisons de cet enlèvement ? « *Soustraire la jeune femme à une secte, ou à une société secrète* », explique leur avocate, Me Fabienne Boixel-Sanna. Avec son mari, la mère s'est livrée pendant trois années à un véritable travail d'investigation. Au point d'affirmer que leur fille Marie Truong est sous l'emprise du culte antoiniste, une secte référencée dans le rapport parlementaire portant le numéro 2468. Celle-ci comporterait de 500 à 2 000 adeptes et un temple à Marseille. La famille Truong estime que le compagnon de leur fille, un mécanicien avec qui elle vit depuis 4 ans à Trets, près d'Aubagne, fait partie des Antoinistes, de même que ses parents. « *C'est comme si c'était le corps de Marie, mais pas son cerveau, elle est devenue une autre personne et la secte profite de sa générosité pour lui prendre son argent et refuse qu'elle se soigne* », résume Danièle Truong. « *Pour l'heure, aucun lien n'a été établi avec cette secte* », affirme le procureur d'Ajaccio, Le père, la mère et le fils sont désormais face à leur désespoir. « *Nous nous en remettons à la justice* », s'étrangle Jacques Truong qui estime avoir « *accompli son devoir* » en allant chercher sa fille. Le père Antoine auréolé des symboles du gourou. « *Cela m'a inquiété car ces gens prônaient le bio mais refusaient aussi les soins, assurant qu'il fallait se soigner par l'énergie de la pensée : j'ai eu*

*l'intuition qu'ils faisaient partie d'un mouvement sectaire », confie la mère, la gorge nouée, serrant une lettre de sa fille. « Marie a ensuite été victime d'une pneumopathie aiguë car elle vivait dans des conditions précaires ; elle a refusé les antibiotiques, la mère de son compagnon lui avait donné des sachets d'herbe : il a fallu que je force ma fille en faisant venir une infirmière qui la piquait tous les jours », poursuit-elle. Les choses se compliquent, quelques mois plus tard quand la fille doit subir une opération pour des kystes mal placés. « La famille de son copain l'a conduite chez un docteur de l'âme à Hyères, puis un guérisseur, nous l'avons une nouvelle fois soignée grâce à l'aide de notre médecin de famille », complète Danièle Truong qui a relevé également que des dons étaient effectués par sa fille à des particuliers. « Elle est retournée avec eux, est déprimée, manipulée et coupée de la plupart de ses amis, elle est professeur de danse, mais ne danse même plus, elle a perdu la joie de vivre : que pouvons-nous faire ? », interrogent les parents. Pas sûr que la justice seule ait une réponse.*

## BILOGIE TOTALE

**Biologie totale : condamnation pour exercice illégal de la médecine.** RTC Télé Liège - Radio Télévision Culture - 27/09/2011. Louis V., un psychothérapeute de 57 ans, a été condamné ce mardi par le tribunal correctionnel de Liège à une peine de 6 mois de prison avec sursis et à une amende ferme de 5.500 euros pour exercice illégal de la médecine. Il a également été condamné pour avoir causé involontairement la mort d'une cliente et pour escroquerie. Assistant social de formation, le prévenu avait appliqué des traitements assimilés à la biologie totale, une approche de la médecine qui prétend que toute maladie serait causée par du stress ou un conflit psychologique. La justice lui reprochait d'avoir pratiqué l'exercice illégal de l'art de guérir en encourageant certains clients atteints de maladies graves à abandonner leurs traitements médicamenteux au profit de la biologie totale. Une dame atteinte d'un cancer avait trouvé la mort dans ces circonstances le 11 juillet 2002. La famille de la victime avait révélé que le psychothérapeute lui avait conseillé de suivre la "méthode du Dr Hamer". Le prévenu avait garanti entre 40 et 80% de chances de guérison et avait soutenu que le mal était uniquement causé par des problèmes psychologiques. Il avait déconseillé la prise de médicaments et les méthodes classiques de guérison du cancer.

<http://www.rtc.be/infos-flash/263-general/1445420-liege-condamnation-pour-exercice-illegal-de-la-medicine>

## BUGARACH

**La fin du monde rase les habitants de Bugarach** . OUEST France -11 juillet 2011. *Une rumeur veut que ce village de l'Aude échapperait à la fin du monde, en 2012. Les habitants n'en peuvent plus des curieux et profiteurs que cela attire.* Depuis plusieurs mois, une rumeur court sur Internet : Bugarach, village de 194 habitants dans l'Aude, serait le seul à échapper à l'apocalypse du 21 décembre 2012 (lire ci-dessous). Rien de moins ! Il y a encore peu, cette rumeur faisait sourire le maire, Jean-Pierre Delord. « Depuis 40 ans que je vis ici, des histoires farfelues, j'en ai toujours entendues », rappelle l'édile. Tous ces récits se concentrent autour du pic de Bugarach, le point culminant des Corbières (1 231 m). Pour certains soucoupistes, le pic serait un garage à ovnis. Pour l'association « L'appel du Bugarach », le mont abriterait des « êtres de lumière » qui enseigneraient « aux hommes la connaissance que tout est énergie »...

**Un stage de survie pour 2012.** Toute l'agitation actuelle émane de cette échéance du 21 décembre 2012. Plus elle se rapproche et plus la rumeur s'emballe. Sur Internet et dans les médias. Mais pas seulement. « La chose qui m'inquiète, c'est qu'il y ait un afflux de personnes le 21 décembre. Je ne voudrais pas qu'une secte s'en serve pour organiser je ne sais quel sacrifice », prévient le maire, à qui certains habitants reprochent de trop en parler. Alertée, la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) a décidé de surveiller ce village. Elle redoute, elle aussi, d'importants rassemblements le jour J. « Dans l'immédiat, ce n'est pas, non plus, la ruée », temporise le sous-préfet de Limoux, Olivier Tainturier, qui est davantage intrigué par l'exploitation mercantile faite autour de cette rumeur. La fin (du monde) fait sortir les loups du bois... Dans les Côtes-d'Armor, une société propose un stage de survie intitulé « 2012 et après ». Coût des deux jours en novembre 2011 : 160 €. Du 2 au 9 juillet, à Bugarach, se déroule une « semaine de rencontres sur le partage de nos expériences du temps synchronique, selon le code Maya du calendrier des treize lunes ».

**Immobilier : les prix grimpent.** Mais cette exploitation de la rumeur ne provient pas seulement des groupes ésotériques. L'immobilier en pâtit aussi. « Des maisons qui valent 240 000 €, s'affichent à 390 000 €. Certains propriétaires veulent profiter de l'aubaine », reconnaît une agence immobilière des

environs. Et ainsi d'encourager ces excès. Sigrid Benard, qui gère la Maison de la nature à Bugarach, est d'ores et déjà inquiète. « Le village se développait grâce à une activité liée au tourisme vert. Mais là, avec toutes ces histoires, il y a des randonneurs qui ne viennent plus », se désole-t-elle.

## FORMATION PROFESSIONNELLE ET SECTES

**Morano fait la chasse aux sectes.** L'Est Républicain / 22.09.11. Selon Mme Morano, des contrôles effectués par les services de l'État ont permis de déceler ce que l'on peut qualifier de dérives sectaires dans le système de formation continue. Sur 3000 organismes contrôlés, 1800 proposaient des formations de type comportemental laissant apparaître une approche relevant d'une dérive sectaire. Leur présentation entretient un flou artistique très éloigné de la clarté et de la rigueur que l'on est en droit d'attendre. Quand il est question d'hypnose, de massage, de résilience, est-ce que cela s'inscrit vraiment dans les objectifs d'une formation professionnelle ? Ce n'est pas par hasard que j'ai invité aux assises Georges Fenech, qui dirige la Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires). Mme Morano envisage de demander aux directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'intensifier les contrôles des organismes selon une feuille de route très précise qui leur sera adressée. On ne peut laisser se développer les dérives qui ont été décelées. Elles touchent des hommes et des femmes, demandeurs d'emploi ou salariés qui suivent une formation qui coûte cher, sans valeur ajoutée, et qui, parce que des sectes s'y sont glissées, peut avoir des conséquences négatives sur la vie des gens. L'offre de formation s'est diversifiée. Sur 50 000 prestataires déclarés, 15000 assurent réellement des formations. Une toute petite moitié seulement bénéficie d'un label. **Cela représente un chiffre d'affaires de 7 milliards d'euros.** Un portail internet sera opérationnel en novembre. Pour accroître la lisibilité de l'offre, nous allons créer une base de données nationale, dont la responsabilité sera confiée à Centre Inffo.

## HINDOUISME

**Souffrir pour les dieux.** La Presse (Canada) 30 juillet 2011. «C'était ma première fois. Je n'ai pas souffert. Dieu m'a aidé.» Sourire aux lèvres, M. Tavakumar montre ses plaies sanglantes à la caméra. Sur son visage, aucun signe de douleur ou d'insolation. On le sent frais comme une rose. Il vient pourtant de passer cinq heures complètes suspendu dans les airs, avec des crochets dans le dos. M. Tavakumar était l'un des participants de Kaavadi, le festival hindou qui avait lieu dimanche dernier à Val-Morin. Chaque année depuis près de 20 ans, la petite ville des Laurentides accueille des milliers de Tamouls d'origine sri-lankaise, venus d'aussi loin que Toronto et Ottawa pour rendre hommage au Dieu Muruga. Kaavadi, c'est le festival du jeûne et de la prière. Pour être bien sûr d'être entendus par Muruga, certains adeptes se roulent par terre. D'autres se percent la joue avec des tiges de métal ou le dos avec des hameçons. Reliés à des cordes, ils vont danser jusqu'à l'épuisement. Les plus illuminés vont jusqu'à se suspendre dans les airs, avec des crochets derrière les cuisses, les mollets et les omoplates. Ils vont rester accrochés pendant toute la procession dans les rues de Val-Morin. À ce stade-ci, on ne parle plus d'exotisme, mais de surréalisme. Transe et prière aidant, ces dévots extrêmes disent ne rien sentir. Ou refoulent la douleur. «Le gros de leur souffrance n'est pas dans leur peau, mais dans leurs pieds, explique Perinpan Vignarajah. Ce qui tue, c'est de danser pieds nus pendant cinq heures sur l'asphalte brûlant.» De retour au temple, les «hameçonnés» ont entamé une dernière danse. La transe ultime, avant le décrochage. Tout doucement, on a libéré les fous de Dieu, pendant que la foule se dispersait. Le dos transpercé, M. Tavakumar semblait pleinement satisfait. Avec un peu de chance, son sacrifice aura servi à quelque chose.

**Pourquoi Val-Morin?** En 1962, le gourou du yoga Swami Vishnudevanda a eu un coup de coeur pour Val-Morin dans les Laurentides. N'écouter que son intuition, il y a fondé un centre de yoga qui est encore aujourd'hui un haut lieu de la méditation au Canada, voire au monde. Au début des années 90, il a fait construire un temple au même endroit, en le dédiant au dieu hindou Muruga. L'endroit est devenu un lieu de pèlerinage pour les Tamouls d'Amérique du Nord, qui y célèbrent depuis le festival Kaavadi. Swami Vishnudevanda, qui vouait une passion à l'aviation, est décédé en Inde en 1993, mais son avion est exposé à Val-Morin près du temple Subramanya/Ayyapa.

## ISLAMISME

**Roué de coups pour non-respect du jeûne du ramadan.** Un jeune homme de 17 ans a été retrouvé ligoté hier soir dans un appartement de Miramas (Bouches-du-Rhône). Il a été passé à

tabac par un membre de sa famille pour non-respect du jeûne du ramadan. Les secours ont été alertés hier soir par des voisins qui entendaient des gémissements suspects et qui avaient constaté une fuite d'eau provenant de l'appartement du dessus. C'est en intervenant qu'ils ont découvert l'adolescent, poignets et chevilles entravés. La victime, portant des traces de coups, a expliqué aux enquêteurs désignés par le parquet d'Aix-en-Provence qu'il avait été frappé par un membre de sa famille pour ne pas avoir respecté le jeûne du ramadan. Né à Alger et de nationalité française, il s'est vu prescrire 15 jours d'incapacité temporaire totale (ITT) par le médecin de permanence. Le Télégramme.com - 17 août 2011,

**Une jeune femme enlevée par sa famille.** Une femme de 25 ans qui vit dans le Var a été frappée et reconduite au domicile familial de Saint-Etienne (Loire) par ses parents, son frère et sa sœur. Ils ne toléraient pas sa vie sentimentale. Le Parisien, Arnaud Grange | 16.08.2011. Ils désapprouvaient sa vie sentimentale et n'avaient pas l'intention de lui laisser le choix. 4 membres d'une même famille installée ont été mis en examen dimanche soir pour l'enlèvement avec violence de leur fille et sœur âgée de 25 ans. Menant une véritable expédition punitive, le père de la jeune femme, un Algérien de 66 ans, sa mère âgée de 62 ans, son frère de 34 ans et sa sœur de 27 ans se sont rendus vendredi matin à Brignoles (Var), où réside Zohra, une enseignante qui vit en couple avec un jeune homme non musulman. Décidés à la ramener au domicile familial, ils l'auraient alors frappée à coups de canne et de laisse de chien pour la contraindre à les suivre avant de l'embarquer de force dans leur voiture. Immédiatement, le compagnon de la jeune femme a signalé l'enlèvement à la police varoise en précisant le contexte et l'adresse des parents.

**Un passeport fait à son insu.** Mais c'est finalement un commerçant stéphanois à qui elle a pu discrètement se confier, qui a permis de la retrouver dans l'appartement familial situé dans le centre-ville de Saint-Etienne. En garde à vue, les membres de la famille ont expliqué avoir voulu « sauver leur fille, dont ils n'avaient plus de nouvelles depuis un mois et demi, et qui était, selon eux, en danger avec un compagnon violent et toxicomane ». Des accusations démenties par la victime et qu'aucun élément de l'enquête ne permet pour l'instant de confirmer, selon le parquet. Ce n'est pas la première fois que la jeune enseignante est victime de violences de la part de sa famille. Par ailleurs, « un passeport algérien fait à son insu a été retrouvé au domicile familial au cours d'une perquisition », précise le parquet, qui s'interroge sur les intentions de la famille. Envisageait-elle d'envoyer la jeune femme en Algérie car elle ne se pliait pas au choix familial? Pourquoi cette famille inconnue des services de police et dont le fils entretient lui-même une relation avec une femme non musulmane n'acceptait-elle pas le compagnon de la cadette? « Malgré les éléments de preuve, la famille est dans un déni total et ne comprend pas ce qu'on lui reproche », indique-t-on encore au parquet stéphanois. Très choquée, Zohra s'est vu prescrire neuf jours d'incapacité totale de travail (ITT) et a porté plainte contre ses parents, son frère et sa sœur.

## MIVILUDES

### **Georges Fenech reconduit à la tête de la Miviludes**

LA CROIX 20/9/11. Le président de la république, par décret en date du 13 septembre, a reconduit le magistrat et ancien député UMP Georges Fenech, 46 ans, dans ses fonctions de président de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), fonction qu'il occupe depuis octobre 2008. Juge d'instruction au tribunal de grande instance de Lyon (Rhône) en 1984, il devient premier juge d'instruction de ce tribunal en 1988. À ce titre, il enquête sur les activités de l'Église de scientologie à Lyon, enquête qui aboutit à un procès en 1995. Ancien président de la commission d'enquête sur les sectes et les mineurs, il était devenu président de la Miviludes en octobre 2008.

## MOON

**J'ai lu les Mémoires du « révérend » Sun Myung Moon.** AgoraVox par *Source : jlmf.fr*. 1er août 2011. Tant par curiosité que par souci de connaître, j'ai pris la peine de lire les mémoires du « révérend » Moon publiées chez Jean Picollec. Titré *Ma Vie au service de la paix*, le livre raconte les péripéties à travers le monde du célèbre Coréen, considéré comme un gourou en France, avec une importante partie historique touchant à l'occupation japonaise puis à la séparation des deux Corées. Son credo : la condition de la paix sur la Terre est la réunification préalable des deux Corées. Toute son existence fut un combat dans ce sens. C'est à l'âge de seize ans que Moon dit avoir reçu une « mission spéciale » directement de Dieu : « sauver l'humanité de la souffrance et apporter de la joie à Dieu ». Élevé dans la foi catholique, le jeune Coréen entama des conversations avec son Créateur,

Jésus lui apparaissant périodiquement pour lui communiquer des « messages particuliers », en réponses précises à ses interrogations. Il se sentit alors « capable de voir clairement la voie qu'il [lui] fallait suivre durant [sa] vie : "Je sauverai coûte que coûte notre peuple et apporterai la paix de Dieu sur cette terre" ».

**Le Royaume de Dieu sur Terre prévu par Moon pour le 13 janvier 2013.** Dans une allocution prononcée à Genève cette année 2011 dans le cadre d'une Tournée mondiale, le "révérend" Sun Myung Moon explique qu'il ne nous reste plus que 600 jours avant l'établissement du royaume de Dieu sur Terre : « Mesdames et messieurs, nous vivons un temps historique de grande transition cosmique. Il est temps qu'une grande révolution change l'histoire pour unir les mondes spirituel et physique et créer le royaume idéal que Dieu espère depuis l'aube des temps. Nous ne pouvons plus différer ni prolonger l'accomplissement de Son désir. J'ai déjà proclamé que le 13 janvier 2013 sera le « jour de la Fondation [du Royaume] ». Ce jour marquera le commencement effectif et l'origine du Royaume de Dieu, qu'en coréen nous appelons Cheonilguk. Or, il nous reste moins de deux ans pour y parvenir. Il est donc temps maintenant pour tous d'obéir humblement au décret du Ciel. Une échéance inéluctable nous est offerte aujourd'hui. Conduits par les Vrais Parents [Moon et son épouse] qui mènent la providence sur cette terre comme les représentants substantiels de Dieu, le Roi des rois, nous devons nous donner à fond dans les trois années à venir. C'est une question de vie ou de mort. » Une date qui suit de peu la prophétie Maya qui parle du 21 décembre 2012...

## OPUS DEI

**Derrière un procès pour travail dissimulé, l'ombre de l'Opus Dei.** PARIS, 20 sept 2011 (AFP) - L'Opus Dei ne veut y voir qu'un simple procès pour travail dissimulé où elle n'a pas sa place, ses adversaires assurent au contraire qu'il s'agit d'un procès inédit où seront pour la première fois au monde épinglées les dérives sectaires de la puissante organisation catholique. Jeudi et vendredi, le tribunal correctionnel de Paris doit en effet juger d'un dossier pour lequel sont renvoyés deux membres de l'Opus Dei, ainsi que l'Association de culture universitaire et technique (ACUT). Ils comparaîtront pour "rétribution contraire à la dignité" et "travail dissimulé". A l'origine de la procédure: Catherine T., qui est entrée à l'Opus Dei en 1985. A 14 ans, son collègue conseille à ses parents de la diriger vers un établissement de l'Aisne, l'Ecole technique privée d'hôtellerie Dosnon, qui dépend de l'ACUT. C'est seulement en fin d'année, à l'occasion d'un film projeté sur le fondateur de l'Opus Dei, que les parents de Catherine découvrent que l'école "appartient à l'Oeuvre". L'Opus Dei dément un lien aussi fort avec l'Ecole Dosnon. Selon elle, il "se résume à la prise en charge de son aumônerie". "On m'a confiée à une « préceptrice », qui était en fait une « directrice de conscience », raconte Catherine, "ils m'ont amenée à pratiquer", "il y avait interdiction d'en parler aux parents". En 1987, on l'oblige, dit-elle à l'AFP, à contracter ses vœux : obéissance, pauvreté et chasteté. Elle devient alors "numéraire auxiliaire", ce qui en langage opusien signifie qu'elle est "chargée des tâches domestiques". Durant 13 ans, la jeune femme accumule les contrats de travail au sein d'organismes ou d'associations qui, selon son avocat Me Rodolphe Bosselut, "dépendaient exclusivement de l'Opus Dei". "Stricto sensu, l'Opus Dei n'est pas dans le dossier, reconnaît le conseil, mais dire qu'il est déconnecté de l'Opus Dei, c'est être complètement schizophrène, car ce qui est en cause, c'est le statut de « numéraire auxiliaire », qui est une spécificité de l'Oeuvre". Catherine dit avoir nettoyé, rangé et servi tous les jours de 7 heures à 21 heures, week-end compris, sans jamais prendre de vacances, ni être valablement payée. En effet, on lui aurait versé un salaire, mais ses directeurs successifs lui auraient demandé de leur signer des chèques en blanc, qu'ils remplissaient ensuite, prétendument pour récupérer des frais d'hébergement ou de librairie. Quoi qu'elle fasse, la jeune femme devait être accompagnée d'un membre de l'Oeuvre. Même chez le médecin. On la conduisait systématiquement dans les Yvelines, chez un praticien opusien, qui lui prescrivait neuroleptiques et tranquillisants. En janvier 2001, ses parents la récupèrent dans un état de délabrement total: elle ne pèse plus que 39 kilos. Leur médecin de famille la met immédiatement en arrêt de travail: il lui faudra deux ans et demi pour se remettre sur pied. Dans la plainte qu'il dépose fin 2001, son avocat dénonce "une manipulation mentale", des "conditions de travail abrutissantes" et une "situation de dépendance économique". En 2005, la juge d'instruction soulève en outre un lièvre bien gênant. Au fil de l'enquête sont en effet apparues des opérations financières suggérant que l'Oeuvre pourrait chercher "à dissimuler l'origine des fonds qu'elle détient". Mais le parquet a refusé que la juge étende ses investigations à d'éventuels faits de blanchiment. Pour l'Opus Dei, "l'insistance de l'accusation à vouloir (la) présenter comme une institution fermée et secrète, voire sectaire, n'a pas de sens. Cela ne peut résister au « choc de la réalité », et à "l'expérience commune des milliers de personnes à travers le monde (...) épanouies et libres" au sein de l'Oeuvre.

## SCIENTOLOGIE

**La scientologie de Jaffa fermée par la justice.** Marcus Vanderbraum – JSSNews. 20 septembre 2011. Croire aux extra-terrestres n'est pas un gage de paiement. C'est ainsi que la justice de Tel-Aviv a ordonné la fermeture du bâtiment pour non paiement des travaux à l'entrepreneur. Une plainte, déposée par une société locale, N.N. Salati Ingénierie et Gestion de Projets, réclame 1.5 million d'euro (7.6 M Shekel) à la scientologie. Selon l'acte d'accusation, la secte avait demandé la reconstruction et la rénovation de l'immeuble de 4 étages, sur 6.000 m<sup>2</sup>. Mais seule une petite partie a été payée. N.N. Salati affirme le contrat signé entre sa compagnie et la Scientologie s'élevait en septembre 2010 à 13.5 millions de shekeks hors-taxes... Mais que seul 11.6 million ont été payés. Puis, coup du sors, un incendie a éclaté dans le bâtiment et un nouveau contrat a été signé entre les deux parties : cette fois, la scientologie a du ajouter 5 autres millions pour tout rénover. Mais sur le total de ces accords, 7.6 millions n'ont pas été payé et la scientologie refuse de le faire. Les responsables de la scientologie israélienne se tournent aujourd'hui vers le centre mondial (qui est le propriétaire officiel de l'Alhambra)... Mais des sources affirment que le mouvement central refuse de payer l'addition. Mais l'affaire de la Scientologie ne s'arrête pas là puisque Gur Finkelstein, un avocat d'affaire très proche du mouvement scientologue a été arrêté en avril pour tentative d'assassinat et agression : la juge qui l'a inculpé pense qu'il a tenté, en compagnie de plusieurs figures de la mafia locale, de tuer un Cheikh musulman de Jaffa qui avait publiquement critiqué le mouvement scientologue. Finkelstein s'était alors déguisé en juif orthodoxe et avait tenté de faire exploser la mosquée de Tel-Aviv, située en face du grand hôtel David Intercontinental.  
<http://jssnews.com/2011/09/20/la-scientologie-de-jaffa-fermee-par-la-justice-son-representant-en-prison-pour-tentative-de-meurtre/>

**Le boogie-woogie insidieux de la scientologie.** L'Est Eclair - 12 septembre 2011. Bar-sur-Aube- Parmi les têtes d'affiche du festival, les Jive Aces, un groupe anglais qui se réclame de la scientologie. Une appartenance dérangeante : « We are the Jive Aces and we are all scientologists » (traduction : « Nous sommes les Jive Aces et tous scientologues »). Cette phrase du chanteur Ian Clarkson n'a pas été prononcée sur la scène de la salle de spectacles de Bar-sur-Aube pour le concert des Jive Aces vendredi soir. Elle l'est dans une vidéo postée sur Internet, sur le site [www.scientologie.fr](http://www.scientologie.fr). En France, selon la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Midiluves), la scientologie est considérée comme une secte. Ce n'est pourtant pas sous cette étiquette que ce groupe anglais - « le n° 1 des groupes de jive et swing au Royaume-Uni » - s'est produit dans le cadre du festival Jazz à Bar (lire nos éditions d'hier). À l'issue d'un concert très rythmé, les avis étaient unanimes : quel enthousiasme, quelle énergie ! Il est vrai que leur musique - boogie-woogie et compagnie - est pour le moins très entraînante. Mais le couac est survenu à la sortie de la salle, peu avant 1 h du matin. À chaque spectateur, adulte ou enfant, un carton était remis. Côté face, la photo du chanteur avec ukulélé et cette publicité pour leur titre Bring me sunshine. Un peu plus tôt, en plein concert, une Française - amie du groupe et domiciliée à Paris - était montée sur scène pour expliquer que ce clip vidéo avait déjà été visionné 1,3 million de fois sur Youtube, qu'il fallait le voir et qu'il était classé parmi les dix meilleurs aux États-Unis. Bring me sunshine, « Apportez-moi du soleil » ; une invitation effectivement très intéressante dans la grisaille du quotidien. Le clip prend d'ailleurs en toile de fond la crise, pour mieux penser positif.

**Prosélytisme** : au dos pourtant de la carte, le texte en français est très clair et tient à répondre à la question : d'où vient l'énergie des Jive Aces ? « Les Jive Aces l'attribuent aux solutions efficaces du livre La Dianétique du philosophe L. Ron Hubbard. Le chanteur principal Ian Clarkson répond : après avoir lu et utilisé La Dianétique, je peux honnêtement dire que j'ai beaucoup plus d'énergie, ce qui nous aide beaucoup avec notre programme, et je me sens confiant et heureux. Je le recommande à tout le monde. » Et en dessous, le spectateur est invité à cocher la case : « Je souhaite recevoir plus d'informations sur La Dianétique ». En tout petit, en bas de la carte, il est indiqué : « Dianetics is a trademark and service mark owned by Religious Technology Centre... » Du prosélytisme non déguisé en sortie de salle... mais aucunement sur scène. Bien qu'en anglais, les paroles des chansons n'ont pas choqué les anglophones qui se trouvaient dans la salle. Cette pratique a étonné, voire choqué beaucoup de spectateurs qui ont pris la peine de lire ce qu'il y avait indiqué au dos de la carte.

**Cette polémique née à Bar-sur-Aube gêne non seulement les spectateurs mais aussi les organisateurs qui ont le sentiment d'être mis devant le fait accompli.** « Nous ne cautionnons absolument pas ça ! », tenait à réagir vivement Jean-Pierre Chouleur, hier. « C'est un orchestre que j'avais découvert il y a trois ans du côté de Montauban. Ils ne l'avaient pas embêté avec la scientologie. Cette fois, je leur avais bien dit de ne pas faire de prosélytisme sur scène... Mais lorsqu'ils ont distribué leurs cartes à la fin, nous n'avons rien pu faire. Je ne suis pas scientologue et je



suis même anti-secte en tout genre. Nous, c'est la musique qui compte. Ce qu'ils ont fait ne retire rien à leur talent. En plus, ce sont des gens charmants... » Connus en Angleterre comme étant membres de la scientologie, les Jive Aces le sont beaucoup moins en France. Le festival Jazz à Bar, qui n'en est qu'à sa troisième édition, n'avait certainement pas besoin d'une telle tuile

## TABITHA'S PLACE

**Les projets de la secte de Sus inquiètent les autorités.** La République des Pyrénées 12.07. 2011. La réunion prévue ce mardi 12 juillet en préfecture, avec les représentants de tous les services de l'Etat, aura un seul point à l'ordre du jour : la secte de Sus. « A la demande du maire, nous aborderons le problème de l'éducation des enfants de la communauté, mais aussi ses différents projets d'urbanisme et d'extension », confirme Frédéric Loiseau, directeur de cabinet du préfet des Pyrénées-Atlantiques. Implantée dans ce petit village béarnais, entre Navarrenx et Oloron, la communauté Tabitha's Place fait de temps en temps parler d'elle, notamment en raison des conditions d'éducation des enfants des membres qu'elle accueille. Cette fois, c'est la volonté manifeste de Tabitha's Place de s'étendre au-delà de Sus qui suscite bon nombre de questions dans la région de Navarrenx. Des élus locaux affirment que la communauté Tabitha's Place est sur le point de réaliser d'importantes acquisitions de biens immobiliers. Des projets qui viennent s'ajouter à l'intérêt de plus en plus marqué par la secte pour les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Une évolution qui inquiète à Navarrenx, lieu majeur de la tradition jacquaire A tel point que le curé de Navarrenx et de Sauveterre, l'abbé Lucien Plazanet n'hésite plus à « mettre en garde certains pèlerins. On leur dit de rester attentifs, notamment par rapport à des tracts qui leur sont donnés à lire », ajoute-t-il. Installé dans le paysage local depuis plus d'un quart de siècle, ce mouvement sectaire est bien connu de la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), Cet organisme officiel qui mène une action d'observation et d'analyse du phénomène des sectes et coordonne également l'action préventive et répressive des pouvoirs publics à l'encontre de leurs dérives est déjà « descendue » à Sus il y a quelques années. Dans le rapport public de la Miviludes, la communauté Tabitha's Place est largement décrite. On peut notamment y lire qu'il « s'agit d'un mouvement religieux de type fondamentaliste et apocalyptique ».

**Des produits bio sous la marque « Tribal Trading Company »** Si personne ne s'autorise aujourd'hui à parler réellement de prosélytisme affiché, les projets d'acquisition immobilières et foncières de la communauté Tabitha's Place autour de Navarrenx sont suivis avec beaucoup d'attention. Après des tentatives avortées à Navarrenx, Gurs et Dognen, Tabitha's Place lorgne désormais sur une vaste propriété agricole à Lucq-de-Béarn, dans le canton voisin de Monein. Elle s'intéresse aussi aujourd'hui à une scierie estimée à 120 000€ et un ensemble immobilier à l'entrée de Méritein. Une perspective qui inquiète le maire du village, Jean-Baptiste Lendre: « Je vois cela d'un très mauvais oeil. Hélas, on ne peut rien faire! J'interdirai le racolage sur ma commune mais je pense que ces gens-là ont une idée derrière la tête par rapport aux chemins de Saint-Jacques ». Soupçonnée de prosélytisme, la communauté Tabitha's Place, que nous avons joint via son avocate Françoise Selles, « n'a aucun commentaire à faire ». Pour autant, à Navarrenx, on observe depuis plusieurs semaines « que la secte accueille désormais les pèlerins sans se cacher », remarquent des commerçants de la place Darralde. La municipalité de Navarrenx explique par la voix de Serge Lesaque, maire-adjoint, les raisons de l'existence d'un stand dans le village: « Nous n'avons aucune préférence ». « Les gens de Sus ont voulu s'installer à l'abri, sous la halle. Nous ne pouvions pas refuser », poursuit-il en montrant un acte du tribunal de commerce de Pau. Il a été rédigé en janvier 2009 au profit d'une entité nommée, « Ruben and Brothers » qui compte 35 co-gérants. Autre exemple au coeur de la cité fortifiée. On trouve rue du Baron d'Arros une épicerie baptisée « A contre courant », spécialisée dans le « commerce fraternel » et qui vend les productions de Tabitha's Place. « Attention aux tentatives de diabolisation » se défend Jean-Gaëtan Pelisse, qui gère le gîte « l'Alchimiste » avec un système de couverts et couchage gratuits et la pratique du « donativo » (1). « J'achète mes légumes à la communauté, point barre! Je n'ai aucune affinité avec ces gens ». (1) *C'est le principe de l'obole, le pèlerin payant ce qu'il veut à son départ.* **« C'est un mouvement de type apocalyptique »**. Contacté, le député UMP Georges Fenech n'a, officiellement, « rien de plus à dire ». Au mot près, il s'en tient au rapport annuel remis au Premier ministre et consacré « au regain d'activité sans précédent des mouvements sectaires en France ». Ce document imposant a été rédigé par les membres de la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), déjà « descendue » à Sus il y a quelques années, et présidée par l'élu de la majorité présidentielle. Au sein du chapitre consacré à la présentation des différentes mouvances installées dans notre pays, un long extrait de ce rapport (public) est dédié à la communauté Tabitha's Place. On peut notamment y lire qu'il « s'agit d'un mouvement religieux de type

fondamentaliste et apocalyptique». La secte béarnaise, «d'origine nord-américaine», justifie l'existence «de toute vie humaine par une lecture stricte et littérale de l'ancien Testament», selon la Miviludes. Même si les membres de Tabitha's Place contestent ce fait, «l'éducation reçue au sein de la communauté est rigoriste (...) Les enfants, non scolarisés, sont susceptibles d'être châtiés de façon corporelle et se voient «invités» à refuser toute activité ludique», a constaté la mission interministérielle. Elle évoque aussi «une rupture totale avec le monde», la seule sortie hebdomadaire étant en l'occurrence le marché du mercredi matin à Navarrenx. La Miviludes rappelle enfin que ce «mouvement fermé» s'est installé en France au début des années 1980 sur l'inspiration d'un Américain, Eugène Spriggs. **120 à 150** : C'est le nombre, officieux, de personnes résidant à la Communauté. L'effectif n'a jamais été aussi élevé. Cela s'expliquerait par l'arrivée en Béarn de membres d'une communauté alsacienne aujourd'hui fermée. Cela fait 28 ans que la communauté Tabitha's Place, également connue sous le nom d'Ordre Apostolique, est installée à Sus. Elle vit en vase clos, tirant sa subsistance de différentes activités. Actuellement tournée vers des métiers liés au bois ou à l'agriculture, la secte de Sus a par le passé commercialisé des futons sous le label «Pyrénées». **Marquée en 2000 par le décès d'un enfant, dont les parents refusèrent tout traitement, la communauté avait aussi attiré l'attention** en novembre 2006 lors de l'enquête conduite par une commission parlementaire. Elle portait sur les conditions de scolarisation et la santé des enfants de Sus.

## TEMOINS DE JEHOVAH

**Des ex-témoins de Jéhovah jubilent.** Journal de Québec - JEAN-LUC LAVALLÉE - 06/08/2011. Jonathan Lavoie, un ex-témoin de Jéhovah dont le frère est mort à Québec en 2006 après avoir refusé des transfusions sanguines, poursuit son combat contre le mouvement religieux et se réjouit du plus récent jugement de la Cour supérieure. En autorisant la transfusion sanguine pour un bébé de 11 mois, malgré la volonté contraire des parents, le tribunal a renforcé la jurisprudence en la matière, analyse-t-il. « Les lois sont déjà là pour empêcher ce genre de trucs-là. Il suffit juste que les juges l'appliquent et que les hôpitaux décident d'aller se battre en cour, autant pour les enfants que pour les adultes. » Lavoie, un ancien témoin qui a défroqué à l'âge de 17 ans, est engagé dans une croisade contre son ex-mouvement depuis le décès de son frère, Jean-Claude. « Ces gens-là n'ont pas le bien-être de mon frère en tête mais leur religion, c'est tout. Ça montre à quel point ce sont des fanatiques », s'insurge-t-il, en entrevue au Journal. « Souvent, quand on parle de fanatisme religieux, on va penser à l'islam et aux « suicide bombers », mais en fait on a plein de fanatiques ici au Québec. Ils sont quelque chose comme 17 000 qui sont prêts à laisser leur enfant mourir au nom de leur religion. C'est du fanatisme religieux pur », fait-il valoir, n'ayant pas peur d'alimenter la controverse sur les transfusions sanguines. Les parents du bébé de Sainte-Justine auraient proposé une injection d'EPO au corps médical, afin d'éviter la transfusion. « L'EPO aide la production de globules rouges qui favorisent le transport de l'oxygène. Sauf que le taux d'hémoglobine n'augmentera pas tout de suite avec la prise d'EPO. C'est un processus qui peut être long et ça peut prendre jusqu'à des semaines avant que ça fonctionne », explique Jonathan Lavoie. Alternatives douteuses : son associé du site watchtowerlies.com, Jean-Philippe Cossette, rappelle que les solutions de rechange à la transfusion ont leurs limites, ce que le tribunal a considéré. « C'est une bonne victoire et c'est signe que les juges ne se laissent pas influencer par les Témoins de Jéhovah qui font beaucoup de propagande. Ils ont des brochures et des CD-ROM qui expliquent toutes les solutions de rechange aux transfusions sanguines, comme la vitamine B12 ou l'érythropoïétine (EPO), mais ils vont toujours juste montrer un côté de la médaille. » « C'est vrai que dans certains cas, on peut "bypasser" une transfusion sanguine et prendre d'autres traitements, mais une personne qui a eu un accident de voiture par exemple, et qui a une hémorragie, ça prend absolument une transfusion. Il n'y a aucune alternative. »

### **3) L'ADFI Nord- Pas de Calais – Picardie informe de la publication d'une BD sur les dérives sectaires**

Centre d'accueil, de prévention et d'information sur les dérives sectaires, l'ADFI Nord – Pas de Calais – Picardie a conçu et réalisé **une BD interactive de prévention** à destination des jeunes, et des moins jeunes : <http://www.adfi59.net/spip.php?article145>

Montrant comment devenir accro sans drogues !

Contact 06.08.35.09.58

<http://www.adfi59.net/spip.php?article161>

## **4) Colloque national du GEMPPPI Extrémismes religieux, dérives sectaires et thérapeutiques**

**samedi 8 octobre 2011 de 9h00 à 17h 30**

**A l'Espace Ethique Méditerranéen\*\* Hôpital adultes de La Timone  
264, rue St Pierre 13005 Marseille**

- Autour du bouddhisme et ses déclinaisons new age : Félix Crespo, Bouddhanar**
- Autour du catholicisme : Christian Terras de la revue Golias. Laurence Poujade, vice-présidente de l'A.V.R.E.F. Jean Priol (ex religieux capucin). Le Père Félix Baudoin, de Pastorale, nouvelles croyances et dérives sectaires**
- Autour du protestantisme. Pasteur John Raymond Stauffacher. (Eglise Réformée Evangélique Marseille)**
- Abus de droits. Evelyne Kestler, doctorante en droit**
- Autour de l'islam. Riadh Sidaoui, journaliste, politologue, fondateur du CARAPS à Genève. Suivi d'un témoignage et de la présentation de l'AVICH - Association des Victimes de l'Islamisme pour la Citoyenneté et l'Humanisme**
- Autour de la franc-maçonnerie. Pierre Lambichi, ex président du Grand Orient de France**
- Autour du Judaïsme. Interview en différé d'Isabelle Lévy, auteure de « Menaces religieuses sur l'hôpital »**
- Croyances occultes et médecine. Témoignage.**
- Approche du sujet au travers de l'expérience de membres des Aumôneries et de « Pastorale Nouvelles croyances et sectes ».**

**Gratuit. Inscription obligatoire, dans la limite des places disponibles auprès du GEMPPPI  
gemppi@wanadoo.fr - 06 98 02 57 03 – 04 91 08 72 22**

## **5) « Des sectes qui n'en ont pas l'air »**

### **4 films sur les sectes**

**Pour les lycées et illustrer les débats et conférences**

**4 films, fictions jouées par des acteurs professionnels, réunis sur un DVD et utilisant les mots clés les plus usités, conçus pour développer l'esprit critique et fournir des illustrations et de la matière à réflexion sur les manipulations mentales (67 minutes)**

**Production : GEMPPPI - [www.gemppi.org](http://www.gemppi.org) - <http://gemppi.monsite-orange.fr>  
et Les Ateliers de l'Image et du Son - [www.ais-formation.org](http://www.ais-formation.org)**

## Sommaire du DVD

- Alice's devil** (Satanisme, sociétés initiatiques sectaires) : 22 mn
- Le fils de la forêt** (Pseudo-écologistes, humanitaires sectaires) : 15 mn
- Médecine parallèle** (Guérisseurs et thérapeutes sectaires) : 15 mn
- Les visiteurs (Religiosités sectaires)** : 15 mn

La réalisation et la mise en scène ont été exécutées par les *Ateliers de l'Image et du Son*, une école de cinéma de Marseille dont les étudiants ont passé l'épreuve du BTS sur l'élaboration de ces 4 films.

**Le but étant d'exercer l'esprit critique des lycéens selon une méthode originale proposée aux enseignants par le GEMPPPI et d'éveiller les jeunes à certains risques présentés par la difficulté actuelle d'identifier les groupes sectaires qui se confondent souvent d'ailleurs avec des médecines non conventionnelles et les centres de développement personnel.**

Ces 4 films ne citent évidemment aucun mouvement. Ils soulignent, **suggèrent les mécanismes de manipulation mentale, suscitent la réflexion et l'esprit critique, tout en évitant le côté moralisateur.**

Les mots ont été soigneusement choisis et correspondent à la réalité actuelle des groupes sectaires. Conçus pour avoir plusieurs niveaux de compréhension, ces films **sont adaptés au profil des jeunes de 14 à 25 ans et permettent aussi d'illustrer les conférences sur les thèmes de la manipulation mentales, les dérives sectaires et thérapeutiques et les pseudos-sciences.**

**Pour toute information ou intervention** dans un établissement, pour se procurer un exemplaire de ce DVD, pour la formation ou l'initiation des enseignants et autres responsables éducatifs à l'utilisation de cet outil pédagogique : **adressez-vous au GEMPPPI**

### **ABONNEMENT AU TRIMESTRIEL DU GEMPPPI**

#### **« Découvertes sur les sectes et religions »**

Le bulletin du GEMPPPI contre un abonnement participatif (frais de port inclus) de 10 € sur support papier ou 3 € par Internet. Libellez votre chèque à l'ordre de « GEMPPPI » en joignant vos coordonnées à :

GEMPPPI BP 30095 13192 Marseille Cedex 20  
Tel. 04 91 08 72 22 - 06 98 02 57 03 - [gemppi@wanadoo.fr](mailto:gemppi@wanadoo.fr)  
[www.gemppi.org](http://www.gemppi.org)

### **ADHESIONS AU GEMPPPI**

**Bienfaiteur** : à partir de 30 € - **Soutien** : à partir de 16 € - **Sympathisant** : à partir de 3 €  
**Membre actif** : 10 € (Prendre contact avec nous, possibilité de participer à nos activités)